

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Wissembourg

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

Séance du 13 mai 1996

Nombre des
membres
en exercice : 42

Sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Présents : 37 votants :
tous les délégués
sauf : Mme PODSIADLO-WITTMER J. et MM. WEISHAAR J.,
NEUHARD G., MEYER CH., BABILON B., non représentés
et MM. MEYER JP. et WITMER D., représentés respectivement par
les délégués suppléants : M. FULLENWARTH JP. et Mme
GESANG L.

N° 33/1996

Objet : Composition du jury de sélection du maître d'oeuvre pour la construction du Centre de Secours de Lembach

Afin de procéder à la sélection du maître d'oeuvre le Président propose de fixer la composition du jury de sélection à :

- le Président de la Communauté de Communes
- les trois membres de la commission d'ouverture des plis (Mme WEISS, MM. WEISS et WINLING) ou leurs suppléants (Mme CABIROL, MM. BERNECKER et ATZENHOFFER)
- le Maire de Lembach ou son représentant
- le Président du Service Départemental d'Incendie et de Secours ou son représentant
- un maître d'oeuvre désigné par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement
- l'architecte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord
- l'architecte des Bâtiments de France
- un maître d'oeuvre désigné par le Conseil Régional d'Alsace de l'Ordre des Architectes

ainsi que :

- le Trésorier de la Communauté de Communes
- le représentant du Directeur Général de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes

et d'y associer, sans voix délibérative le Chef de Corps du Centre de Secours de Lembach

Après en avoir délibéré le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité la composition du jury de sélection du maître d'oeuvre pour la construction du centre de secours de Lembach.



Pour extrait conforme
à Woerth le 16 mai 1996

Bernard LOGEL, Président

